



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC JB

Date : 10.08.2018

Lieu : Saint-Briac

A	Équipe n° :	A
Club : La Vaillante 2		

B	Équipe n° :	B
Club : Plérin 1		

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
Goujon Guillaume	02245101

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
LECOQ Philippe	02246078

A Composition Équipe			A		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
Blin Christophe	02234060		1	ROCHARD Yannick	02246042
Jean Cosmau	02239402		2	LAGARRIGUE Ticksael	02246349
Sylvain Tilly	02239196		3	Riou Aurélien	02246270
Prieux Anthony	02255103		4	GEFELIC Alain	02246318
Goujon Guillaume	02245101		5	NIUET Didier	02246300
Le Boulanger Sylvain	02239192		6	DEQUERCADEC Bernard	02246000
			7	LACUF Stéphane	02246029
			8		

B Composition Équipe			B		
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
Blin Christophe	02234060		1	ROCHARD Yannick	02246042
Jean Cosmau	02239402		2	LAGARRIGUE Ticksael	02246349
Sylvain Tilly	02239196		3	Riou Aurélien	02246270
Prieux Anthony	02255103		4	GEFELIC Alain	02246318
Goujon Guillaume	02245101		5	NIUET Didier	02246300
Le Boulanger Sylvain	02239192		6	DEQUERCADEC Bernard	02246000
			7	LACUF Stéphane	02246029
			8		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :	Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com
	Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A	LA VAILLANTE 2	A	B	PLERIN 1	B
----------	----------------	----------	----------	----------	----------

T
13
15
16
17
18
19

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Goujon Guillaume	13	0-0		1	LACUEF Stéphane	13	0-2	
2	Prixoux Anthony	3	2-0		2	LAGARRIGUE Mickael	13	0-2	
3	Tilly Sylvain	7	2-0		3	NIVET Didier	13	0-2	
4	Cosmao Sean	3	2-0		4	ROCHARD Yannick	13	0-2	
5	Lehoullanger Sylvain	1	2-0		5	RIOU Aurélien	13	0-2	
6	Blin Christophe	13	2-0		6	DEQUERCADEC Bernard	9	0-2	
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Prixoux Anthony	3	4-0		1	ROCHARD Yannick	13	0-4	
2	Goujon Guillaume				2	LE FELIC Alain			
3	Tilly Sylvain	13	4-0		3	RIOU Aurélien	5	0-4	
4	Lehoullanger Sylvain				4	LACUEF Stéphane			
5	blin christophe	13	4-0		5	DEQUERCADEC Bernard	4	0-4	
6	Cosmao Sean				6	NIVET Didier			
S/TOTAL PTS >				8	S/TOTAL PTS >				4

15
17
17

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Lehoullanger Sylvain	5	6-0		1	ROCHARD Yannick			
2	Tilly Sylvain				2	LACUEF Stéphane	13	0-6	
3	Prixoux Anthony				3	LE FELIC Alain			
4	Cosmao Sean	9	6-0		4	DEQUERCADEC Bernard			
5	Blin christophe				5	NIVET Didier	13	0-6	
6	Goujon Guillaume				6	RIOU Aurélien			
S/TOTAL PTS >				✓	S/TOTAL PTS >				12

15
17

A	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >	12	A	B	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	24	B
----------	--------------------------------	----	----------	----------	--------------------------------	----	----------

Gagnante : Équipe	B	n° 1	du club de	PLERIN 1	Match Nul	<input type="checkbox"/>
Perdante : Équipe	A	n° 2	du club de	LA VAILLANTE 2		

Signature Capitaine Équipe A _____ Signature de l'Arbitre _____ Signature Capitaine Équipe B _____

RÉSERVES	
-----------------	--

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club <u>recevant</u> doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)	* les résultats (y compris TàT, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
Réfèrent CDC 22 :	* une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com	* l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC JB

Date : 10.06.2018

Lieu : Saint-Brieuc

A	Équipe n° :	A
Club :	Binic 1	

B	Équipe n° :	B
Club :	Yffiniac 1	

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
HUBERT J. Pierre	02202045

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
PINSON N. Kail	02907657

A		Composition Équipe		A	
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
LE GONIDEC Patrick	02202717		1	THOMAS Julien	02239101
HUBERT J. Pierre	02202045		2	BOUGUET Yannick	02239312
LE MEHAUTE J. David	02202194		3	DENES Louis	02260008
HERAULT Claude	03505083		4	RICHARD Alain	02209049
LE PAPE Michel	02202075		5	LEVEQUE Arthur	02260130
SALAH Gabriel	02202207		6	SANET Julien	02255098
			7	PINSON N. Kail	02907657
			8		

B		Composition Équipe		B	
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	NOM + Prénom	n° licence
THOMAS Julien	02239101		1	THOMAS Julien	02239101
BOUGUET Yannick	02239312		2	BOUGUET Yannick	02239312
DENES Louis	02260008		3	DENES Louis	02260008
RICHARD Alain	02209049		4	RICHARD Alain	02209049
LEVEQUE Arthur	02260130		5	LEVEQUE Arthur	02260130
SANET Julien	02255098		6	SANET Julien	02255098
PINSON N. Kail	02907657		7	PINSON N. Kail	02907657
			8		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

Club de :

A	BINIC	A	B	YFFINIAC 1	B
---	-------	---	---	------------	---

26
27
28
29
30
31

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	SALHA Gabriel	8	2-0		1	LEVEQUE Arthur	13	0-2	
2	HERAULT Claude	12	2-0		2	RICHARD Alain	13	0-2	
3	LE MEHAUTE J. Claude	9	2-0		3	DENES Louis	13	0-2	
4	HUBERT S. Pierre	13	2-0		4	THOMAS Julien	9	0-2	
5	LE GONIDEC Patrick	6	2-0		5	JAMET Julien	13	0-2	
6	LE PAPE Michel	13	2-0		6	BOUGUET Yannick	11	0-2	
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	SALHA Gabriel	8	X-0		1	RICHARD Alain	13	X-4	
2	LE GONIDEC Patrick	8	X-0		2	THOMAS Julien	13	X-4	
3	HUBERT S. Pierre	5	X-0		3	LEVEQUE Arthur	13	X-4	
4	LE MEHAUTE J. Claude	5	X-0		4	DENES Louis	13	X-4	
5	HERAULT Claude	13	4-X		5	BOUGUET Yannick	2	0-X	
6	LE PAPE Michel	13	4-X		6	JAMET Julien	2	0-X	
Joueur remplacé n°1 :				N° Terrains	Joueur remplacé n°1 : JAMET Julien				
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 : PINSON R. Kael				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

23
24
25

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	HERAULT Claude	7	6-0		1	LEVEQUE Arthur	13	0-6	
2	LE PAPE Michel	7	6-0		2	DENES Louis	13	0-6	
3	LE GONIDEC Patrick	7	6-0		3	JAMET Julien	13	0-6	
4	HUBERT S. Pierre	5	6-0		4	THOMAS Julien	13	0-6	
5	SALHA Gabriel	5	6-0		5	BOUGUET Yannick	13	0-6	
6	LE MEHAUTE J. Claude	5	6-0		6	RICHARD Alain	13	0-6	
Joueur remplacé n°1 :				N° Terrains	Joueur remplacé n°1 : DENES Louis				
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 : PINSON R. Kael				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				19

19
21

A	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >	8	A	B	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	28	B
---	--------------------------------	---	---	---	--------------------------------	----	---

Gagnante : Équipe	n° B du club de	YFFINIAC	Match Nul
Perdante : Équipe	n° A du club de	BINIC	

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné) Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com	<ul style="list-style-type: none"> * les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail) * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre
---	---



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE	
CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy	CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP – CD 22 PJP	Division + Groupe : CDC 1 B
-------------------------------------	-----------------------------

Date : 10. 06. 2018	Lieu : Saint-Brieuc
---------------------	---------------------

A Équipe n° :	A
Club : Loudéac 2	

B Équipe n° :	B
Club : Tréguier 4.	

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
CHASSARD Dominique	03429074

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
GILBERT Christophe	02239112

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
CHASSARD Dominique	03429074		1
LE FUR J. Pierre	02253118		2
UROU Christian	02253005		3
CADIC Daniel	02253015		4
MARCAULT Bernard	02253046		5
Bérop Antonio	02253088		6
			7
			8

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		
NORMAND GURVAN	02239105		
DAMOUR ALBERT	97402869		
JEAN-BAPTISTE FRANÇOIS	02255252		
BIENVENUE ERIC	02239049		
GILBERT THOMAS	02239129		
LE GOFF SOEL	02248115		
GILBERT CHRISTOPHE	02239112		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :	Responsable : Etienne SYMONEAUX – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com
	Membres : Michel RÉLO – 06 80 68 95 17 / Roland PYRON – 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A	LOUDEAC 2	A	B	TREGUEUX 4	B
----------	------------------	----------	----------	-------------------	----------

20
21
22
23
24
25

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	MARCAULT Bernard	11-13	2-0		1	Normand GURVAN	13-11	0-2	
2	BÉROL Antonio	8-13	2-0		2	LEGOFF JOEL	13-8	0-2	
3	LE FUR J. Piene	4-13	2-0		3	Bienvenue ERIC	13-4	0-2	
4	CHASSARD Dominique	3-13	2-0		4	Jean-Baptiste François	13-3	0-2	
5	UROT Christian	8-13	2-0		5	DAMOUR ALBERT	13-8	0-2	
6	CADIC Daniel	1-13	2-0		6	GILBERT Thomas	13-1	0-2	
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				-12

TÊTES à TÊTES

18
20
22

1	BÉROL Antonio	13-6	4-0		1	Thomas GILBERT	6-13	0-4	
2	CADIC DANIEL				2	GURVAN norman			
3	CHASSARD Dominique	6-13	4-0		3	Bienvenue ERIC	13-6	0-4	
4	MARCAULT Bernard				4	LE GOFF JOEL			
5	Urot christian	10-13	4-0		5	Jean-Baptiste François	13-10	0-4	
6	LE FUR J. Piene				6	DAMOUR ALBERT			
Joueur remplacé n°1 :				N° Terrains	Joueur remplacé n°1 :				
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

DOUBLETES

10
12

1	UROT christian				1	Normand GURVAN			
2	LE FUR J. Piene	6-13	6-0		2	LE GOFF JOEL	13-6	0-6	
3	CHASSARD Dominique				3	Bienvenue eric			
4	Bérol Antonio				4	Jean-Baptiste François			
5	CADIC Daniel	9-13	6-0		5	Damour ALBERT	13-9	0-6	
6	Marcault Bernard.				6	GILBERT Thomas			
Joueur remplacé n°1 :				N° Terrains	Joueur remplacé n°1 :				
Joueur remplaçant n°1 :					Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2 :					Joueur remplacé n°2 :				
Joueur remplaçant n°2 :					Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				-12

TRIPLETES

A	TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >	4	A	B	TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >	32	B
----------	--------------------------------	---	----------	----------	--------------------------------	----	----------

Gagnante : Équipe	B	n°	du club de	TREGUEUX 4	Match Nul <input type="checkbox"/>
Perdante : Équipe	A	n°	du club de	LOUDEAC 2	

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbitre _____ Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

<p>Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)</p> <p>Réfèrent CDC 22 :</p> <p style="text-align: center;">Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> * les résultats (y compris TàT, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail) * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre
--	---